

Domaine d'utilisation

Les dalles de plancher Kronoply OSB 3 couvrent une large gamme d'utilisation en conformité avec le DTU 51.3

- Planchers sur solives milieu sec ou humide,
- Planchers sur vide sanitaire,
- Planchers de doublage ou flottant.

Choix de la bonne dalle au bon endroit

Pour bien choisir la dalle de plancher adaptée à sa fonction future, il est nécessaire de connaître les réponses à ces questions :

1- L'environnement d'utilisation

- Milieu sec (Classe Service 1)
- Humide (classe Service 2)

2 - Les sollicitations

Type : Charges d'exploitation et/ou permanente

Valeurs de ces charges (Ex : habitation 150daN/m²)

3 - Type de revêtement de sol

Charges au m² et contraintes mise en œuvre)

4 - Entraxe des supports : Existant ou à créer

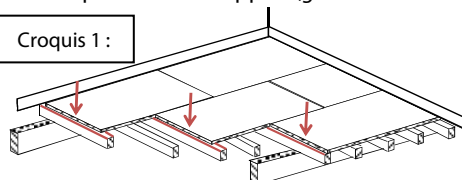
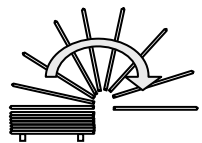
Format et colisage des dalles Kronoply OSB 3

Utilisation	Type Marque	Format utile	RL	Epaisseurs		
				16	18	22
Milieu humide	Kronoply3	2500 x 675	4rl	-	52	42
		2400 x 675		(Kronoply anti termite)		
	OSB 3+	2000 x 910	60	-	-	

4rl : 4rainures languettes

Mise en œuvre

- Les dalles doivent être maintenues à leur humidité d'équilibre, ($9 \pm 3\%$) par une humidité relative du local comprise entre 45 et 70%.
- Les dalles doivent être posées avec la face ayant le marquage au jet d'encre en sous face.
- Pose à joints décalés, dite à coupe de pierre et sur trois appuis au minimum (du fait de la pose à joints décalés, la pose sur deux appuis est admise sur de petites surfaces).
- Le recouvrement sur les appuis doit être au minimum de 18 mm (XP ENV 12872) recommandé 20 mm.
- Le fil du panneau (sens long) perpendiculaire aux appuis. Fixations à au moins 8 mm des rives.
- Rives parallèles aux appuis (généralement les petites) obligatoirement supportées (croquis 1),



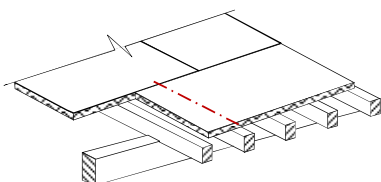
Croquis 1 :

- Solution 1 - pose à bords jointifs, collés ou non ; la surface d'un seul tenant est limitée à 40 m², le plus grand côté n'excédant pas 7 m. Ménager un jeu de 10 mm à la périphérie de la pièce.
- Solution 2 - pose bords à bords ; laisser un jeu de 1.5 mm par mètre de panneau dans les deux sens.
- Fixation par vis (long. = 2.5 x ép. du panneau) tous les 150 mm sur les appuis périphériques et 300mm en partie courante.
- Fixation par pointes (long. = 3.5 x ép. du panneau) tous les 150 mm sur les appuis périphériques et 300mm en partie courante.

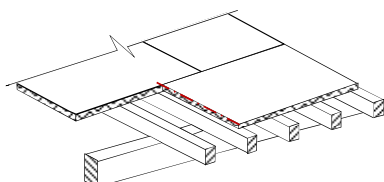
Dalles posées en coupe de pierre et petites rives supportées

Dans ce cas la fixation doit être renforcée par des vis disposées aux 4 angles et à mi-longueur du panneau.

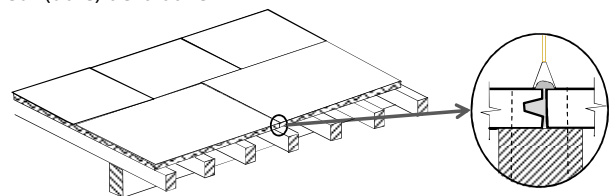
- Pose en Rénovation ou sur support ayant un entraxe non multiple de la longueur (utile) de la dalle



Recouper la dalle à l'axe de la solive



Vérifier que l'appui est suffisant



Poser la dalle suivante en ménageant un jeu de 2mm puis masticage le vide

- En ambiance humide, dans le cas de pose de revêtement étanche, ou en cas d'incertitude, la ventilation de la sous-face est obligatoire.

Dans tous les cas il convient de consulter la réglementation en vigueur, le DTU 51-3 planchers en bois ou panneaux dérivés du bois et 53-2 revêtements de sol plastiques collés, ainsi qu'aux prescriptions des fabricants.

Avertissement :

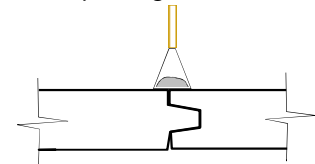
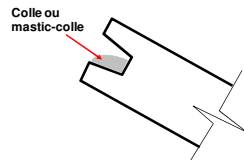
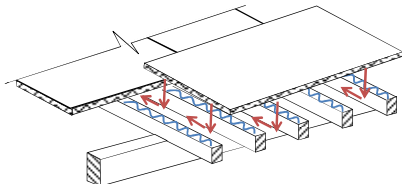
Les renseignements contenus dans la présente fiche technique, sont donnés en toute bonne foi dans l'état actuel de nos connaissances. Ils n'engagent en rien la responsabilité de la société Kronofrance qui se réserve le droit de les modifier sans préavis en fonction de l'évolution des matériaux, des méthodes de calcul ou de mise en œuvre et de la réglementation.

- Dans la construction bois, le plancher peut jouer le rôle de voile travaillant. Pour que ce rôle de diaphragme soit efficace, il convient de coller les assemblages pour constituer un platelage homogène et de vérifier que les efforts horizontaux soient correctement transmis à la structure verticale.
- Lorsque les jeux périphériques ne sont pas possibles, (*en construction bois de type plate-forme, par exemple*) il convient de les répartir à la surface du plancher en autant de zones de fractionnement que nécessaire. (40m2)

Etape 1 : Mastic colle sur solives

Etape 2 – Dépose de la colle dans la rainure

Etape 3 : Egalisation du surplus



- **Conseil pour éliminer tout risque de grincement**, il convient d'effectuer une pose collée comme expliqué ci-dessus.
- En cas de doute sur le type de revêtement de sol ultérieur mais également pour améliorer la rigidité globale du plancher, il est conseillé de coller les assemblages.

Avvertissement : La variation dimensionnelle des panneaux OSB est comprise entre 0.020 et 0.030 % pour une reprise d'humidité de 1 %. Dans le cas où la mise en œuvre doit se faire en atmosphère très humide, il est conseillé d'effectuer la fixation des dalles en deux temps. A la pose, fixer provisoirement les dalles par 4 ou 6 pointes par dalle. Après stabilisation, effectuer la fixation définitive des dalles.

Abaques de Performance

Charges d'exploitation daN/m ²	Utilisation en milieu humide (classe de service 2)			
	Kronoply OSB 3 – MQ 184			
	16	18	22	25 (*)
150	60	67	81	92
200	55	62	75	85
250	52	58	70	80
350	47	52	64	72
400	45	50	61	69
500	42	47	57	65

(*) sur demande nous consulter

Abaque des entraxes maximums (en cm) entre appuis, en fonction de la charge d'exploitation uniformément répartie et de l'épaisseur du panneau. Flèche 1/400^e, charges permanentes = 20%, poids propre inclus et vérification sous charge concentrée de 200kg (Fluage = 1 + kde)/f.

Abaques optimisés en fonction de la longueur de la dalle

Long. dalles épaisseurs Supports	Dalles OSB 3 plus milieu humide (classe de service 2)			
	1800		2000	
	16			
	entraxes	Kg / m ²	entraxes	Kg / m ²
4	600	150	667	100
5	450	400	500	280
6	360	+ 500	400	500

Long dalles épaisseurs Supports	Dalles Kronoply OSB3 Milieu humide (classe de service 2)			
	2500			
	18	22	25(*)	
	entraxes	Kg / m ²		
4	833			200
5	625	200	350	500
6	500	400	+ 500	
7	417	+ 500	-	

(*) sur demande nous consulter

Mise en garde :

Ces abaques ne sont utilisables que dans les cas correspondant aux hypothèses citées dessus et pour les charges d'exploitation correspondantes. Ils ne sont pas adaptés pour les surfaces de stockage, en présence de charges roulantes et dans le cas de charges permanentes supplémentaires. (Revêtements de sol, carrelages etc.)

Revêtement de sol sur Kronoply 3

- Pose de céramique :

Se reporter à notre fiche pose de carrelage sur Kronoply

- Pose de parquet

Se reporter à notre fiche pose de carrelage sur Kronoply,

- Solution acoustique

- Pose de revêtement plastique

Se reporter à notre fiche sol plastique sur Kronoply,

Se reporter à notre fiche solution acoustique Kronoply

Avvertissement :

Les renseignements contenus dans la présente fiche technique, sont donnés en toute bonne foi dans l'état actuel de nos connaissances. Ils n'engagent en rien la responsabilité de la société Kronofrance qui se réserve le droit de les modifier sans préavis en fonction de l'évolution des matériaux, des méthodes de calcul ou de mise en œuvre et de la réglementation.